

Chapitre 1 : la comptabilité de caisse

La comptabilité de caisse

À l'origine de la comptabilité de caisse se trouve l'idée que, pour limiter les risques de détournement, seule une personne (éventuellement plusieurs), le caissier, doit être habilitée à percevoir de l'argent et à effectuer des paiements pour le compte de l'entreprise. Les différents responsables de l'entreprise n'ont pas ce pouvoir et ils ne peuvent que donner des ordres au caissier, celui-ci n'ayant de son côté aucun pouvoir d'initiative et ne devant qu'exécuter les ordres. Pour éviter les contestations, seuls les ordres écrits sont valables.

Pour contrôler les mouvements d'argent, il suffit alors de contrôler le caissier. Pour cela, le plus efficace est d'enregistrer systématiquement les entrées et sorties en caisse à partir de documents justificatifs.

Par exemple, lorsqu'un client paye à la caisse, il exige un reçu ou un ticket, soit pour prendre possession de son achat, soit pour éviter d'être accusé de vol. De même, le caissier n'accepte de donner l'argent de la caisse à son responsable qu'en échange d'un reçu. Tous ces documents émis ou reçus par le caissier sont des pièces justificatives qui vont être enregistrées par le comptable.

La comptabilité telle que nous la connaissons est ainsi née de la conjonction de trois facteurs :

Une relation fondamentale

Pour toute période, la relation suivante est toujours vérifiée :

Encaisse de début + encaissements = décaissements + encaisse de fin

Encaissements	Décaissements
Encaisse de début	Encaisse de fin

Cette égalité signifie simplement que, si l'on considère une période, au début il pouvait y avoir de l'argent dans la caisse (encaisse de début), puis de l'argent est entré (encaissements). Cet argent est nécessairement soit sorti (décaissements), soit resté dans la caisse (encaisse de fin). Cette égalité peut également s'écrire :

Encaisse de fin = encaisse de début + encaissements – décaissements

Ainsi, si l'encaisse de début est connue et si les pièces justificatives d'encaissements et de décaissements sont disponibles, il suffit de compter l'encaisse de fin de période pour vérifier l'absence de détournement de la part du caissier.

Un principe de précaution

Pour que le contrôle soit efficace, il ne suffit pas que toutes les opérations d'encaissements et de décaissements soient régulièrement enregistrées et basées sur des documents justificatifs, il faut également que les écritures ne puissent pas être modifiées après la vérification de la caisse car, sinon, il faudrait vérifier à nouveau toutes les opérations depuis la création de l'entreprise à chaque contrôle.

Aussi, l'un des principes de base de la tenue des comptes est que toutes les écritures doivent être passées régulièrement de manière chronologique, tout retour en arrière devant être rendu impossible, les éventuelles erreurs étant, non pas effacées, mais annulées par des écritures de sens contraire.

Un problème pratique

Au moment de la naissance de la comptabilité les calculatrices n'existaient pas et le moyen le plus simple pour additionner des entrées comptées positivement et des sorties comptées négativement était de séparer les entrées des sorties de manière à n'avoir qu'une seule soustraction à faire.

Par exemple, supposons que l'on désire enregistrer les opérations suivantes :

Apport en capital	900
Achat de marchandises	800
Vente de marchandises	1000
Achat de marchandises	400
Paiement d'un salaire	200
Vente de marchandises	300

Il faudrait faire les calculs suivants :

Apport en capital	+ 900
Achat de marchandises	- 800
Vente de marchandises	+ 1000
Achat de marchandises	- 400
Paiement d'un salaire	- 200
Vente de marchandises	+ 300

Ce genre de calcul n'est pas facile à faire à la main, surtout si les chiffres sont nombreux. La solution à ce problème a consisté à enregistrer les entrées et les sorties de manière chronologique, mais séparément dans des colonnes différentes. Le total des entrées et celui des sorties pouvaient ainsi simplement être effectués séparément et la seule soustraction consistait à faire la différence entre ces deux totaux.

Les entrées ont été naturellement enregistrées dans la colonne de gauche puisqu'elles ont nécessairement lieu avant les sorties et que, en Italie, pays d'où est issu le premier ouvrage de comptabilité, on écrit de gauche à droite. Les sorties ont donc été enregistrées dans la colonne de droite.

	+	-
Apport en capital	900	
Achat de marchandises		800
Vente de marchandises	1000	
Achat de marchandises		400
Paiement d'un salaire		200
Vente de marchandises	300	
Total	2200	1400

Débit, crédit, solde

Les comptables ont donné aux colonnes des noms qui font référence aux pièces justificatives servant de base aux enregistrements dans les comptes. Ainsi, la colonne de gauche, celle des entrées, a pris le nom de débit, la colonne de droite celui de crédit.

Le mot débit correspond au verbe latin debere qui signifie devoir. Il indique simplement que le caissier n'est pas propriétaire de l'argent qui entre dans sa caisse et qu'il doit donc pouvoir le rendre.

Le mot crédit correspond au verbe latin credere qui signifie croire, il signifie qu'en échange de toute sortie d'argent le caissier reçoit une pièce justificative qui lui permet d'être cru lors d'un contrôle.

Un compte de caisse se présente donc sous la forme suivante :

	Débit	Crédit
Apport en capital	900	
Achat de marchandises		800
Vente de marchandises	1000	
Achat de marchandises		400
Paiement d'un salaire		200
Vente de marchandises	300	
Total	2200	1400

Le comptable contrôle la caisse sur la base de pièces justificatives. Certaines de ces pièces justificatives sont détenues par le caissier, elles sont émises par les responsables de l'entreprise qui lui ont demandé d'effectuer un paiement, d'autres sont émises par le caissier et détenues par ceux qui ont déposé de l'argent à la caisse.

Les pièces justificatives présentent pour ceux qui les détiennent le caractère d'une créance, au sens habituel du terme, et pour ceux qui les ont émis le caractère d'une dette. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer que, si les comptables ne savaient pas calculer, un moyen simple de vérifier la caisse serait de :

- commencer par rembourser le caissier de ses décaissements en échange des pièces justificatives qu'il détient (créances du caissier sur l'entreprise / dettes de l'entreprise envers le caissier),

- lui demander ensuite de rendre les sommes qu'il a encaissé au nom de l'entreprise en échange des pièces justificatives détenues par l'entreprise (créances de l'entreprise sur le caissier / dettes du caissier envers l'entreprise).

Mais les comptables savent calculer, aussi, pour éviter cette vérification fastidieuse, ils ont inventé le solde. Le solde du compte est, par définition, le montant qui équilibre le total des deux colonnes.

Entrées	Sorties
	Solde

Dans notre exemple, le solde est égal à $2200 - 1400 = 800$. Il montre quel est le montant de l'encaisse à la fin de l'exercice. Cependant, cela n'est vrai que s'il n'y avait aucune encaisse au début de l'exercice. En effet, s'il y avait, par exemple, 500 dans la caisse en début d'exercice, le montant de la caisse en fin d'exercice ne serait pas 800 mais $800 + 500 = 1300$.

Notons également que le compte caisse est tenu du point de vue du caissier puisque la colonne *Débit* enregistre les dettes du caissier envers l'entreprise et non celles de l'entreprise envers le caissier.

Flux et stocks

Il faut souligner ici l'importance du découpage du temps par les comptables en périodes appelées *exercices* et le lien qui est établi entre les comptes de deux exercices consécutifs. Tout compte peut, en théorie, être traité de deux manières

différentes selon que l'on veut que son solde puisse être interprété comme un flux ou comme un stock.

Un flux correspond à une période, un stock à une date. Ainsi, le total des encaissements pendant une année correspond à un flux, le montant de l'encaisse à un instant donné, par exemple au moment de la vérification de la caisse, correspond à un stock. Le mot stock est utilisé ici dans un sens familier aux économistes, plus large que celui qu'utilisent habituellement les comptables d'entreprise.

Le compte caisse est traité comme un compte de stock

Comme tout compte, le compte caisse peut donc être traité soit comme un compte de flux, soit comme un compte de stock, selon ce que l'on cherche à mesurer. La différence entre les deux réside dans la reprise ou non, du solde de clôture à l'ouverture de l'exercice suivant.

Un compte de flux ne reprend pas le solde de l'exercice précédent et son solde de fin d'exercice montre la différence entre les entrées et les sorties, c'est-à-dire ici la variation d'encaisse. Un compte de stock reprend à l'ouverture le solde de l'exercice précédent et son solde en fin d'exercice correspond au montant de l'encaisse en fin d'exercice. Dans l'exemple suivant, le premier compte est un compte de flux, le second un compte de stock.

Compte de caisse traité en flux

	Débit	Crédit
Vente de marchandises	800	
Paiement d'un salaire		300
Achat de marchandises		400
Solde		100
Total	800	800

Compte de caisse traité en stock

	Débit	Crédit
Solde de l'exercice précédent	800	
Vente de marchandises	800	
Paiement d'un salaire		300
Achat de marchandises		400
Solde		900
Total	1600	1600

Ainsi de l'égalité fondamentale :

Encaisse de début + entrées = sorties + encaisse de fin

Entrées	Sorties
Encaisse de début	Encaisse de fin

On peut déduire deux comptes, un compte de flux et un compte de stock. Dans le compte de stock, l'encaisse de début correspond au solde du compte de l'exercice précédent.

Compte de flux		Compte de stock	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	Solde	Encaisse de début	Solde = encaisse de fin

Contrairement à un compte de stock, un compte de flux ne garde pas de trace de ce qui s'est passé au cours des exercices précédents. Le compte caisse est traité comme un compte de stock car il est plus intéressant de connaître l'encaisse de fin d'exercice que la variation d'encaisse au cours de l'exercice.

Notons que le solde du compte *Caisse* qui apparaît dans la colonne *Crédit* de chaque exercice est repris dans la colonne *Débit* de l'exercice suivant afin de pouvoir s'ajouter aux entrées.

Exercice 1

Débit	Crédit
Encaisse de début	Sorties
Entrées	Solde

Exercice 2

Débit	Crédit
Solde de l'exercice précédent	Sorties
Entrées	Solde

Le compte caisse reprend donc dans sa colonne *débit* non seulement les encaissements de l'exercice mais aussi l'encaisse de début d'exercice. Celle-ci est aussi l'encaisse de fin de l'exercice précédent, c'est-à-dire le solde du compte caisse de l'exercice précédent.

La banque

Le banquier est traité exactement de la même manière que le caissier car il effectue le même type d'opérations pour le compte de l'entreprise, le statut juridique étant ici sans importance. Ainsi, dans la comptabilité de l'entreprise, les versements sur son compte courant apparaissent au débit du compte du banquier, ses paiements et prélèvements apparaissant au crédit.

Compte Banque

Débit	Crédit
Solde de l'exercice précédent	Retraits et paiements effectués
Dépôts et paiements reçus	Solde

Bien entendu, ceci peut apparaître quelque peu surprenant aux clients des banques que nous sommes car nos relevés de compte font apparaître les versements sur nos comptes courants au crédit et nos dépenses au débit, c'est-à-dire exactement l'inverse de ce qui est fait dans le compte banque dans la comptabilité de l'entreprise. C'est, en fait, tout à fait normal car les relevés de compte que nous recevons sont des copies de comptes tenus du point de vue de la banque et non de notre point de vue.

Comme le compte *Caisse*, le compte *Banque* est traité comme un compte de stock, c'est-à-dire que son solde à la clôture d'un exercice est repris à l'ouverture de l'exercice suivant.

Auteur : Francis Malherbe

- [Chapitre 1 : la comptabilité de caisse](#)
- [Chapitre 2 : la comptabilité en partie double](#)
- [Chapitre 3 : compte de résultat et bilan](#)
- [Chapitre 4 : les stocks](#)
- [Chapitre 5 : les immobilisations](#)